



# **LES CROQUEURS *de pommes*<sup>®</sup> de Provence, Alpes, Côte d'Azur, Association dite Li Vieii Péro**

## **PV de réunion du Conseil d'administration le 04 juin 2024**

Le 04 juin 2024, le Conseil d'Administration de l'association les croqueurs de pommes de PACA s'est réuni au siège de celle-ci. La séance a été ouverte à 14H00. Le Conseil d'administration était présidé par Salogne-Ballester Valérie, elle était assistée d'une secrétaire de séance, Martel Christiane.

Plus d'un tiers des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

Présents : Barale Jean-Paul, Baudequin Denis, Bernard Yannick, Catherine Begnis, Dadoun Isabelle, Delle Virgini Michel, Dosmas Christine, Isatelle Jacques, Martel Christiane, Martini Dominique, Pagani Luc, Racamond Pierre, Roehrig, Salogne-Ballester Valérie, Vautier Nicole, Bernard Deidier.

Absents représentés : Maubert Dominique. Meurgues Alain.

Absents excusés : Roehrig Robert.

Invitée : Gislaine Fisher

L'ordre du jour a été rappelé par la présidente :

### **1. Clarification sur les bulletins d'informations.**

Valérie Salogne-Ballester explique que les bulletins qu'elle écrit avec l'approbation du bureau avant diffusion par mail servent à informer les administrateurs sur les événements ou problèmes qui ont eu lieu sans qu'ils ne puissent être au courant. Ainsi la communication est plus claire car déjà expliqué et les réunions du CA sont plus fluides.

L'ensemble du CA n'a rien à rajouter sur ces bulletins d'informations et approuve la diffusion.

### **2. Approbation des PV des CA du 5 mars et du 26 mars : approuvés à l'unanimité.**

### **3. Dossier Serre.**

Valérie Salogne Ballester explique que le dossier suit son cours comme expliqué dans les BI et pour résumer le dossier à été vérifié par la direction de

l'accessibilité aux personnes handicapées et ils ont félicité Christine Dosmas et Gael Courtois (époux de Valérie Salogne-Ballester) pour leur travail ; cependant il manquait encore une notice de sécurité pour pouvoir déposer à l'urbanisme, celle-ci est en cours de réalisation.

Au niveau du démontage de l'ancienne serre Michel Dellevirgini avait demandé si l'assurance RC des croqueurs de pommes à Belfort nous assurait si nous le faisons nous-même, la réponse est « oui », donnée par écrit de la part de George Fresse secrétaire général des Croqueurs de pommes nationaux.

#### **4. Approbation sur les propositions de la table ronde concernant la pépinière.**

- Arrêter de vendre de grandes quantités d'arbres, 10 arbres par lot est un maximum.
- Proposition mise au vote et acceptée à l'unanimité.
- Appel aux adhérents par courriel pour étoffer l'activité pépinière.
- Proposition mise au vote et acceptée à l'unanimité
- Arrêter de vendre des petits greffons en grosses quantité aux adhérents mais uniquement 5 baguettes gratuites et 5 payantes au prix de 1 euros et rester ferme sur les dates limites de commande et livraison.
- Proposition mise au vote et acceptée à l'unanimité.
- Pierre Racamond est décisionnaire dans l'achat d'arbres et de porte greffes, Yannick se propose pour l'aider.
- Proposition mise au vote et acceptée avec une seule abstention.
- Un courriel sera envoyé aux adhérents avant les JPO pour qu'ils viennent acheter les arbres, Yannick Bernard se propose de nous vendre le complément d'arbres manquants si besoin avant les JPO.
- NB : le porte greffe reste à 5 euros.
- NB : Pierre Racamond indique que la petite pépinière des portes greffes du fond du verger 3 doit être modifiée dans le futur.
- Pour faciliter les comptes, les clients de la pépinière viendront directement payer au bureau de la caisse de Christiane Martel, celle-ci apposera un tampon sur la facture ainsi le client pourra ensuite récupérer son arbre dûment payé.

#### **5. Dossiers Assurances.**

Les nouveaux devis proposés par la MAÏF sont approuvés et votés à l'unanimité.

#### **6. JPO décisions sur les achats et sur les stands.**

- Le prix du stand sera de 150 euros dans la serre blanche au lieu de 100 euros (lieu le plus fréquenté) et 120 au lieu 100 en extérieur pour les deux jours.  
Aucune objection n'est faite par le CA.

- Proposition sur l'inversion du choix des achats de pommes soit davantage de pommes BIO et moins de pommes non bio, sous réserve de trouver les quantités et un prix correct.

Proposition mise au vote et acceptée à l'unanimité.

Il est précisé que nous pouvons aussi acheter si besoin à part égale des pommes bio et des pommes « raisonnées », ou encore revenir au choix des années passées soit plus d'achat de « raisonné » que de bio.

## **7. Cahier PACA**

Proposition de vendre aux diverses associations le cahier PACA au prix de 10 euros afin qu'ils puissent avoir une marge attrayante.

Mis au vote, accepté à l'unanimité.

## **8. Communication :**

Document sur « le verger est, le verger n'est pas » en annexe.

Le document est court et simple ; il sera remis à tous les nouveaux adhérents et affiché au verger. Sorte de fil rouge du verger afin que les adhérents ne fantasment pas sur l'association.

Mis au vote et accepté à l'unanimité.

Le triptyque de l'association sera réactualisé et proposé dans les Bulletin d'information dans les mois à venir. De la même façon que le flyer a été proposé et voté.

## **9. Les invités et responsables présents au CA et non administrateurs.**

Il est convenu que des adhérents très actifs et responsables d'une activité précise peuvent s'ils le souhaitent être invités aux réunions du CA afin qu'ils puissent discuter du sujet qui les concerne directement et dont ils sont responsables. Cependant ces responsables n'ont pas le droit de vote.

Mis au vote et accepté à l'unanimité.

## **10. Situation comptable à 5 mois.**

La comptabilité de l'association a été rattrapée par Gislaine, elle est à jour, nos paiements d'adhésions à Belfort sont à jour.

Chaque mois il est envoyé à Belfort le tableau des nouveaux adhérents ainsi que le paiement.

Solde de la banque compte courant : 4840 euros.

Solde de la banque livret A : 65800 euros.

Une balance comptable est mise en annexe.

## **11. Travaux d'arrosage du verger 3.**

On constate que les travaux avancent mais qu'il est possible que l'ensemble du verger 3 ne soit pas totalement fini pour la saison chaude, qu'il va falloir arroser certains arbres au tuyau si besoin.

## **12. Questions Diverses.**

- **Dossier D'utilité Publique.**

Il est dit que nous ne sommes et n'avons jamais été d'utilité publique, que le dossier qui aurait dû être envoyé en novembre 2023 était un dossier

pour obtenir un « agrément pour la protection de l'environnement au niveau départemental » (document en annexe)

Il est donc convenu de retirer la mention « d'utilité publique » sur tous les documents papier officiels de l'association ainsi que sur le site internet.

Il est aussi convenu de reporter cette demande à l'an prochain si besoin car il s'agit d'un dossier lourd (5 années de collecte de documents et nous ne sommes toujours pas sûr de son utilité réelle.

- **Les achats.**

Dominique Maubert demande à acheter une débroussailleuse neuve, budget 950 euros. Le CA demande d'acheter des protections tibias en sus.

Une zone de protection sera mise en place quand on utilisera cette machine.

Mis au vote et accepté à l'unanimité. (Hors budget)

Valérie Salogne-Ballester demande à acheter une balance à plateau neuve, budget 150 euros. (Prévu dans le budget)

Mis au vote et accepté à l'unanimité.

Christiane Martel demande à acheter un barnum neuf, budget 350 euros. (Prévu dans le budget)

Il est conseillé de consulter France Barnum

Mis au vote et accepté à l'unanimité.

Catherine Bégnis reporte sa demande de tondeuse hélicoïdale.

Le programme de comptabilité analytique ne sera pas acheté selon le souhait de l'experte-comptable Gislaine Fisher.

Christiane Martel nous dresse la liste des manifestations à venir auxquelles nous participons habituellement :

Le 16 juin : fête de « l'Arc fleuve vivant » association promue par Valérie Michon qui nous fait avoir des étudiants pour aider au parking le jour des JPO.

Personnes qui tiendront et mettrons en place le stand : Valérie Salogne-Ballester et Christiane Martel.

Les 7 et 8 septembre : « Salon des écrivains en Provence » sur Fuveau. Vente de notre cahier PACA.

Personnes qui tiendront et mettront en place le stand : Pierre Racamond, Nicole Vautier, Patrick Orsolini.

Le 7 septembre : « Foire de la St Michel » a Fuveau également  
Personnes qui tiendront et mettront en place le stand : Christiane Martel

Le 7 septembre : Forum des Associations à Puyricard  
Personnes qui tiendront et mettront en place le stand : Bernard Deidier

Le 15 septembre : Forum des associations à Aix en Provence  
Personnes qui tiendront et mettrons en place le stand : Luc Pagani

Le 15 septembre : Fête paysanne à Villelaure  
Personnes qui tiendront et mettront en place le stand : Christiane Martel  
Valérie Salogne-Ballester.

Le 22 septembre : Fête de la Route de Cézanne au Tholonet.  
Personnes qui tiendront et mettrons en place le stand : Christiane Martel  
et Valérie Salogne-Ballester.

Le 29 septembre : Fête de l'amande à Alleins.  
Personnes qui tiendront et mettront en place le stand :  
Pierre Racamond, Luc Pagani, Michel Delle Vergini.

Les 5 et 6 octobre les JPO, Toutes les personnes présentes ce jour en CA  
seront présentes aux JPO.

Le 12 octobre : Salon des plantes Extraordinaires au domaine de  
Fabregas.  
Personnes qui tiendront et mettront en place le stand : Christiane Martel  
et Valérie Salogne-Ballester.

Tour de table :  
Yannick Bernard propose d'acheter le disque dur dont on a parlé au  
dernier CA budget 100 euros. Aucune objection.  
Pierre Racamond informe de la vente à 8 euros des portes greffes au Parc  
du Luberon. Aucune objection.  
Fin de la séance 16h30.

Présidente  
Valérie Salogne-Ballester

---

Secrétaire  
Christiane Martel